

Notice d'information Patients Tune Insight

Par décision n°DT-2026-001 en date du 11 février 2026, Tune Insight a été autorisée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ("**CNIL**") à mettre en œuvre un traitement automatisé de données ayant pour finalité la constitution d'un catalogue de métadonnées pour le ciblage des établissements à des fins de recherches cliniques.

Vous faites l'objet d'une prise en charge au sein de l'un des établissements de santé partenaires de Tune Insight. Dans le cadre de cette prise en charge, vos données à caractère personnel sont traitées par l'établissement de santé concerné.

Si vous êtes le représentant légal d'une personne faisant l'objet de cette prise en charge, vos données administratives associées à celles du patient peuvent être traitées, sur le fondement de l'obligation légale, dans le cadre du traitement d'une demande d'exercice de droits.

Tune Insight met en œuvre des requêtes automatisées de vos données de santé à caractère personnel, à des fins de constitution d'un catalogue de métadonnées agrégées et anonymes, et ce, pour permettre aux acteurs de la recherche de **cibler des établissements de santé, au sein desquels conduire des études cliniques**.

Les acteurs de la recherche n'accèdent qu'à des données préalablement anonymisées par Tune Insight. Aucun traitement ni export de données personnelles n'intervient en dehors de l'environnement sécurisé de chaque établissement de santé.

La constitution du catalogue repose sur la requête, l'agrégation et l'anonymisation des données vous concernant par Tune Insight. Ces traitements de données à caractère personnel sont mis en œuvre dans le respect du :

- Du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016 (ci-après le "**RGPD**").
- De la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée,
(Ci-après désignés ensemble la "**Réglementation**").

La présente notice d'information a pour objet de vous informer sur les caractéristiques des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Tune Insight.

1. Qui est le responsable de traitement ?

Tune insight est responsable du traitement de vos données à caractère personnel de santé, par requêtes automatisées, à des fins de constitution d'un catalogue de métadonnées agrégées et anonymes.

2. Pour quelle finalité vos données sont-elles traitées ?

La finalité du traitement mis en œuvre par Tune Insight est la constitution d'un catalogue de métadonnées anonymes, aux fins de ciblage des établissements de santé français pouvant accueillir des études cliniques, dont pourront bénéficier les patients.

Vos données à caractère personnel sont également traitées afin, pour votre établissement de santé, de gérer vos demandes d'exercice des droits au nom et pour le compte de Tune Insight (vos droits sont définis à l'article 6 de la présente notice).

3. Quelles données sont collectées ? Quelle est leur source ?

Les catégories de données à caractère personnel requêtées par Tune Insight sont celles de votre dossier administratif et médical, initialement collectées dans le cadre de votre prise en charge, à savoir des données identifiantes administratives et des données de santé.

A des fins de gestion de vos demandes d'exercice des droits, votre établissement de santé traite, au nom et pour le compte de Tune Insight, vos données d'identification (nom, prénom), les données renseignées dans votre demande (notamment, adresse email, numéro de téléphone, adresse postale), ainsi que les données de votre dossier administratif et médical nécessaires pour répondre à votre demande.

4. Quelle est la base légale des traitements ?

Les traitements mis en œuvre par Tune Insight se fondent sur la base légale de l'intérêt légitime du responsable de traitement. Des traitements de données de santé sont nécessaires à des fins de recherche scientifique, l'ambition étant, grâce au catalogue, de cibler les établissements où conduire des études cliniques au bénéfice des patients, conformément à la décision d'autorisation DT-2026-001 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

5. Qui a accès à vos données ?

Les personnels de Tune Insight n'accèdent à aucun moment à vos données à caractère personnel de santé, seules des requêtes automatisées sont mises en œuvre, dans l'environnement sécurisé de votre établissement de santé.

Votre établissement de santé accède à vos données à caractère personnel nécessaires à la gestion de vos demandes d'exercice des droits au nom et pour le compte de Tune Insight.

Les acteurs du secteur pharmaceutique et de la recherche n'accèdent qu'à des données préalablement anonymisées.

6. Quels sont vos droits ?

Conformément à la Réglementation, vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition au traitement et le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Vous pouvez exercer vos droits, notamment d'opposition :

- soit directement auprès de votre établissement de santé,
- soit le cas échéant sur le portail de transparence de votre établissement de santé,
- soit auprès de Tune Insight en écrivant à dpo@tuneinsight.com.

L'exercice de vos droits, notamment de votre droit d'opposition, n'entraînera aucune conséquence sur votre prise en charge.

Pour toute information complémentaire sur ce traitement et sur les engagements de Tune Insight en matière de protection des données, vous pouvez consulter le site web de Tune Insight : <https://tuneinsight.com/fr/>.

Si vous estimez, après avoir contacté votre établissement de santé ou Tune Insight, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en ligne depuis le téléservice ou par courrier postal à l'adresse suivante : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

7. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données sont traitées le temps des requêtes permettant de constituer le catalogue de métadonnées anonymes, visant au ciblage de votre établissement de santé, pour favoriser le développement d'études cliniques.

8. Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Tune Insight est une entité dont l'établissement principal est localisé en Suisse, en dehors du territoire de l'Union Européenne, mais bénéficiant d'un niveau de protection des données adéquat, c'est-à-dire substantiellement équivalent à celui de l'Union européenne.

9. Modification de la présente notice d'information

La présente notice d'information peut être modifiée ou mise à jour à tout moment par Tune Insight, notamment afin de se conformer à toute évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle ou technique. Toute modification substantielle sera portée à votre connaissance par tout moyen approprié, notamment par voie d'affichage au sein de votre établissement de santé ou par publication sur le site internet de Tune Insight.